



RÉPUBLIQUE DE GUINÉE

Travail – Justice – Solidarité

HAUTE AUTORITÉ DE LA COMMUNICATION



COMMUNIQUE

La Haute Autorité de la Communication (HAC) prend acte de la suspension de la grève générale illimitée lancée par le Mouvement syndical guinéen et la libération du Secrétaire Général du Syndicat des professionnels de la Presse de Guinée (SPPG) à la suite d'une décision de justice.

La HAC encourage toutes les parties, à savoir le Mouvement Syndical Guinéen, le Gouvernement et les Associations de presse professionnelles, à la poursuite du dialogue en vue d'une solution consensuelle à cette crise.

S'agissant du secteur des médias, la Haute Autorité de la Communication (HAC) rappelle que le Mémoire de sortie de crise, adressé par les Associations de presse professionnelles au Gouvernement et à la HAC, a reçu un accueil favorable des plus hautes Autorités guinéennes.

La HAC saisit cette occasion pour attirer l'attention du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Amadou Oury Bah, sur la nécessité d'ouvrir, dans les meilleurs délais, le Cadre de concertation sollicité par les professionnels des médias en vue de l'atteinte des résultats qui satisferaient toutes les parties.

Dans ce cadre, la HAC invite les Associations de presse et le Syndicat des professionnels de la Presse de Guinée à privilégier l'apaisement afin de donner beaucoup plus de chance au processus de dialogue.

La HAC sait compter sur l'esprit de paix et de cohésion de tous.

Fait à Conakry, le 04 mars 2024

La Haute Autorité de la Communication



Guinée